

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
CONSEIL DE QUARTIER DU BAS

REUNION DU 11 mars 2010

PRESENTS : A. PIAZZI, présidente du Conseil de quartier (en remplacement temporaire d'Y. ZUILI), E. SAURAY, vice-président, F. ABONDO, T. CAMPOS, G. COMPARD, J. DEFRANCE, S. LE CLECH, M. LE MEUR, V. MARES, M. SAVE, C. VENEL, J-L. VIDANA, J-M. BARBE, J-P. DAUX, D. LEFEBVRE, F. MERLIN, G. GOGNET

ABSENTS EXCUSES : M. GUCHET, I. MOURGUES, M-F. PEREZ

ABSENTS : W. DURAND , A. ARRAHMANI, C. ARNONE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION : A-M SORET, Directrice générale adjointe

Mme PIAZZI et M. SAURAY ouvrent la séance et engagent l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE	COMMENTAIRE	DECISION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Point n°1 : Organisation : modalités de remplacement des conseillers absents	Mme PIAZZI rappelle qu'il est indiqué dans la charte que l'absence sans excuse d'un membre sur 6 mois peut justifier qu'il soit remplacé à moins que le conseil n'en décide autrement. De plus, il est proposé, comme de nombreux conseillers de quartier l'ont souhaité, que les remplaçants des membres démissionnaires soient pris dans la liste des candidats volontaires non retenus plutôt que dans la liste des tirés au sort. Cette modification de la charte devra être validée en conseil municipal.		Le conseil de quartier est favorable à l'application de la charte (à savoir remplacement d'un membre absent pendant 6 mois au moins sans excuse) et favorable à ce que les remplaçants soient pris dans la liste des candidats volontaires non retenus. A ce titre, M. DURAND est considéré comme démissionnaire et sera remplacé par Mme FLORET, candidate volontaire non retenue, si elle l'accepte.
Organisation : désignation de référents	Pour faciliter le fonctionnement des groupes de travail il est proposé de désigner un « référent » par groupe qui coordonnera l'action de ce groupe.	Certains membres du conseil s'étonnent que les groupes n'aient pas commencé à travailler. Mme PiazzI rappelle que les	Sont désignés comme référents : 1- <u>Voirie-Enfouissement-Stationnement-Circulation-Eclairage</u> : Mme MARES

		groupes sont autonomes dans leur fonctionnement et qu'il leur appartient de se réunir à l'initiative d'un ou plusieurs membres, d'où l'utilité de désigner un référent.	<p>2- <u>Sécurité-hygiène-Cadre de vie-esthétique-Environnement</u> : Mme VENEL</p> <p>3- <u>PLU-Transports-Projets immobiliers</u> : M. BARBE</p> <p>4- <u>Animation sociale, culturelle et économique</u> : Mme DEFRANCE</p> <p>Les référents donnent leur accord pour que leurs coordonnées soient transmises aux autres référents des groupes de travail des conseils.</p>
Point n°2 :Groupe voirie/circulation : sécurité des déplacements	La dangerosité des voies est signalé, rue de la république, avenue Charles de gaulle, rue des chesneaux. La pose de ralentisseurs ou de stops est demandée (notamment à la hauteur du 39, rue de la république où un accident a eu lieu récemment).		
Point n°3 : groupe PLU	<p>M. VIDANA qui a assisté à la réunion du 10/2 organisée par la mairie à destination des membres des groupes de travail PLU des 3 conseils de quartier fait un résumé de cette réunion.</p> <p>Sur la problématique des logements sociaux, il fait part du constat des groupes de travail des autres quartiers qu'il n'y a pas de place ni dans le haut ni dans le centre pour du logement social, ce qui veut dire que les constructions de logement social se feront dans le bas. Il fait également remarquer qu'il y a dans le bas de Montmorency et sur Enghien, en limite de Montmorency, et donc à proximité, du « logement social de fait ». Cet habitat, dégradé, doit être également pris en compte et traité.</p>	<p>Sur le constat de M. VIDANA Mme PIAZZI répond qu'il ne lui a pas semblé entendre cette réflexion lors de ladite réunion. Quoiqu'il en soit elle précise qu'une opération immobilière de construction de 28 logements sociaux à côté de l'école Ferdinand Buisson (quartier du haut) se termine. Le quartier du centre, n'est pas dépourvu non plus de logement social mais depuis trois ans ce quartier est « paralysé » par le Plan d'Exposition au bruit (PEB). C'est le cas notamment pour les Pampelumes.</p> <p>A la suite de cela une discussion s'engage sur le logement social. Certains membres du conseil demandent s'il n'est pas envisageable de garder le nombre de logements sociaux au niveau actuel sans chercher à atteindre les 20%.</p> <p>Sur l'habitat dégradé, « illégal dans sa « destination », A. PIAZZI répond qu' 'il ne peut pas rentrer dans le comptage des 20% lequel reste défini par la Préfecture.</p> <p>Cet habitat dégradé effectivement doit être traité, et il existe aussi en centre ville, et</p>	

		<p>sans doute même plus en centre ville que dans le bas.</p> <p>Pour répondre plus précisément à M.ABONDO, Mme PIAZZI rappelle les projets de construction de logements sociaux en cours ou à venir : la construction à côté de l'école F. Buisson dont elle a parlé précédemment et le projet de résidence étudiants/ jeunes actifs dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade de l'Europe.</p>	
Point n°4 : Fête de la musique	<p>Mme PIAZZI indique que la volonté de la ville est de revenir à la fête de la musique telle qu'elle était conçue à l'origine. Il y aura dans le parc de l'hôtel de ville une animation le soir à partir de 20h et il est suggéré qu'auparavant dans les quartiers une ou des animations soient organisées avec des musiciens amateurs bénévoles.</p> <p>Une réunion transversale avec les groupes de travail « animations » des 3 conseils, les élus référents et les services municipaux est prévue.</p>		
Point n°5 : Informations de la mairie, sur la fête du printemps	<p>Mme PIAZZI rappelle que « les naturelles » auront lieu les 26, 27 et 28 mars avec, outre les animations habituelles, une conférence du Centre d'Architecture, d'urbanisme et d'environnement sur le thème du développement durable dans le cadre de la démarche PLU ainsi que la signature le dimanche matin du serment de jumelage avec la ville polonaise de Pultusk.</p>		

Questions diverses du public	Remarque concernant le fonctionnement de l'agence CPAM de Montmorency qui est quasiment fermée tous les jours -les représentants de l'ADVOCNAR présents dans le public indiquent que leur association est prête à travailler avec les groupes de travail ou le conseil de quartier pour apporter des informations. -Discussion sur le projet d'extension d'une jardinerie rue des chesneaux avec des problématiques d'autorisations d'urbanisme, de sécurité. -Il est signalé un terrain rue de la Fosse aux Moines faisant office de décharge (tôles, gravats...).	Mme PIAZZI indique que le dossier est suivi par les services municipaux.	
-------------------------------------	--	--	--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Vice-président
E. SAURAY



La Présidente,
A. PIAZZI

